



LE 27 JUIN 2018

## LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME XVII, NUMÉRO 11

Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 26 juin 2018.  
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Les membres du Conseil ont adopté la nouvelle structure administrative proposée par la Direction générale concernant les emplois de cadre. Elle entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.
  - Pour faire suite à la modification de la structure administrative, les membres du Conseil ont procédé à la nomination régulière de madame Iris Montini au poste de directrice générale adjointe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour une durée indéterminée.
  - À la suite de cette nomination, les membres du Conseil ont désigné madame Iris Montini, directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Patriotes, afin d'exercer la fonction de responsable de l'application des règles contractuelles et, également, celle de responsable de la sécurité de l'information.
  - Le Conseil a mandaté la présidente afin qu'elle signe la « Fiche de déclaration du dirigeant de l'organisme » qui atteste la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle conformément aux exigences de la *Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics*.  
Il a également mandaté la responsable de l'application des règles contractuelle de la Commission scolaire des Patriotes à transmettre cette
  - déclaration au secrétariat du Conseil du trésor avant le 30 juin 2018.
  - Les membres du Conseil ont également autorisé la présidente de la Commission scolaire des Patriotes à signer le Questionnaire sur les pratiques en gestion contractuelle 2017-2018 et autorisé la responsable de l'application des règles contractuelles à le transmettre, au Conseil du trésor, au plus tard le 30 juin 2018, tel que rempli.
  - Les membres du Conseil ont adopté le Plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Mont-Saint-Hilaire/Otterburn Park à compter de l'année scolaire 2019-2020, lequel correspond à l'hypothèse 1A soumise à la consultation avec certaines modifications. La liste des rues de Mont-Saint-Hilaire/Otterburn Park, avec l'école de secteur à laquelle elles sont associées, sera disponible sur le site Web de la commission scolaire à [www.csp.ca](http://www.csp.ca).
  - Les membres du Conseil ont adopté les encadrements financiers pour l'année scolaire 2018-2019.
  - Les membres du Conseil ont approuvé le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2018-2019.
- Ils ont également autorisé l'école secondaire Ozias-Leduc et la nouvelle école de Saint-Amable à engager des dépenses ne dépassant pas 50 % du budget accordé par la commission scolaire pour l'année 2018-2019 jusqu'à ce que leur conseil d'établissement respectif adopte le budget de l'école.
- Les membres du Conseil ont adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2018-2019 prévoyant des revenus et des dépenses de 373 273 531 \$.
- Le Conseil des commissaires ne siégeant pas durant le mois de juillet, nous vous souhaitons un très bel été.



*Bonnes vacances!*

PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 28 août 2018, à 20 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT